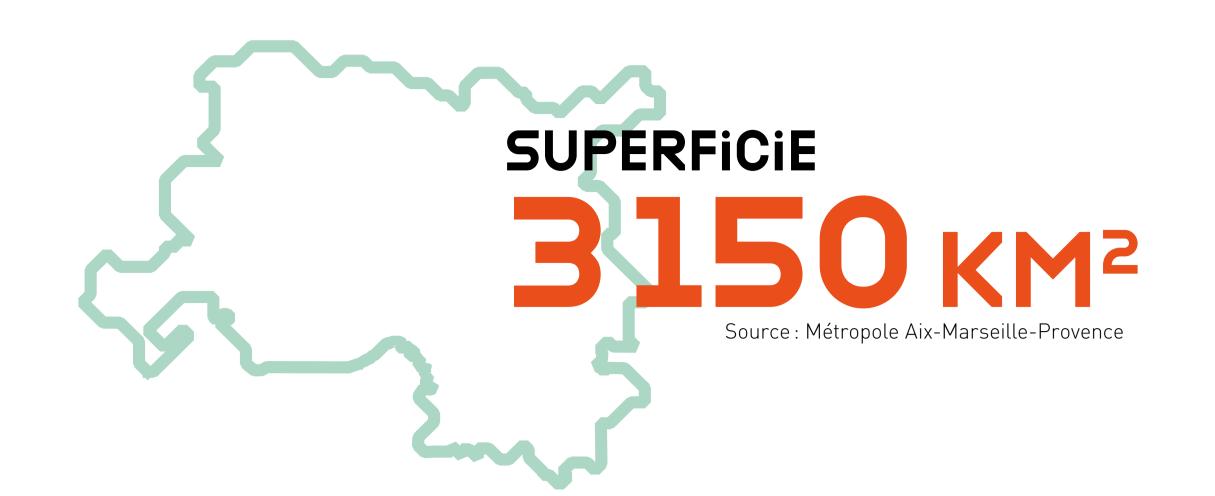
UN PROJET DE PAYSAGE POUR LA MÉTROPOLE



LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

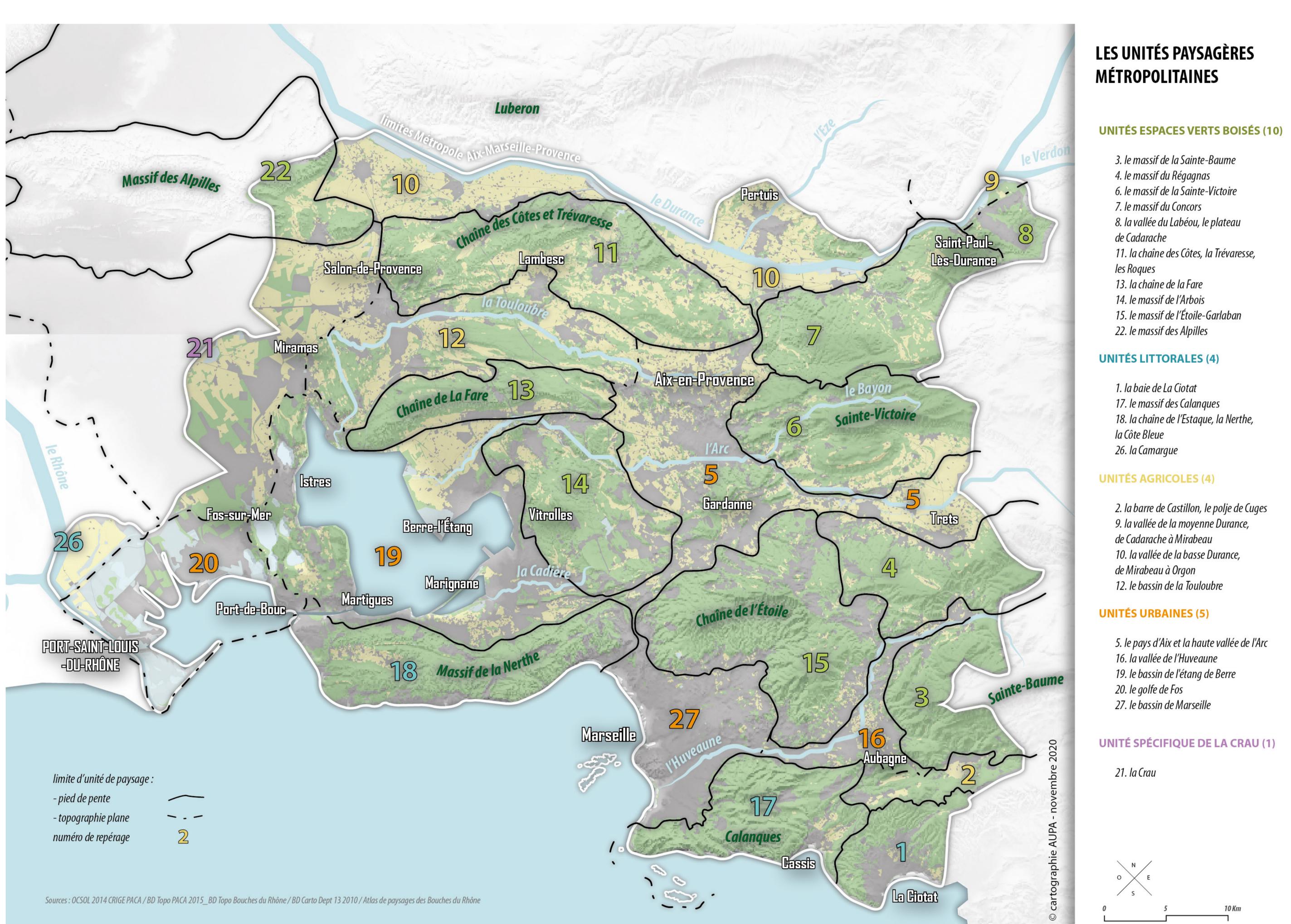




LE PROJET: RÉENCHANTER LES PAYSAGES

- La valorisation des paysages : une compétence exercée de plein droit par la Métropole Aix-Marseille-Provence, axée sur l'aménagement, l'opérationnalité et en appui des initiatives locales.
- Un projet métropolitain (2018) qui place le paysage au centre des préoccupations.
- Un projet de paysage pour « réenchanter les paysages », qui se décompose en deux phases :
 un état des lieux portant sur la typologie des paysages anthropisés transformés par l'action humaine réalisé par l'Agam et l'Aupa (avril 2019);
 - le plan de paysage (2020-2022), démarche concertée qui formulera les enjeux, les objectifs de qualité paysagère et un programme d'actions concrètes sur une vingtaine de sites pilotes.

DES UNITÉS PAYSAGÈRES CONTRASTÉES



DÉFINITION

UNITÉ PAYSAGÈRE « Ensemble de territoires dont les éléments composent un paysage homogène dans sa composition, ses ambiances, et dans sa perception visuelle et qui peut être socialement et culturellement reconnu comme entité particulière ». (Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône, 2007)





PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE - LA GRACIEUSE



Photo © Agam

MARSEILLE - MASSIF DES CALANQUES

PORT-DE-BOUC

Photo © AMP

CHAÎNE DE LA FARE
Photo © Agam / Aupa / AMP



DOMAINE DE L'ÉTOILE Photo © Agam



MARSEILLE - VIEUX-PORT Photo © Agam







